

et la déposer à un endroit chaud ; laissez fermenter environ pendant 2 heures après quoi la couper en pièces de la grosseur d'un œuf, les rouler bien également, faire à la surface une entaille avec un couteau tranchant l'induire d'un œuf et frire au plus vite., Servir froid ou chaud.

Un très bon plat pour le souper peut être préparé facilement de la manière suivante :

Couper des tranches de pain de la grosseur d'un pouce, les soupoudrer de sucre ou induire dans du lait sucré, puis tremper dans une pâte déliée de lait et de farine et frire dans une poêle, ou mettre sur un fer graissé dans un fourneau. Lorsqu'elles sont bien chaudes et à peu près dures les garnir avec des confitures et elle peuvent être servies.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC,

Montréal, 19 Juin 1872.

Présents :—L'hon. Commissaire de l'Agriculture ; MM. Blackwood, Browning, Casavant, De Blois, Faribault, Gaudet, Joly, Lévêque, Massie, Marsan, Ross et Sommerville.

Le président ayant pris le fauteuil le secrétaire fait la lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée qui sont approuvés.

Lecture d'une pétition des habitants de l'île d'Orléans, comté de Montmorency, demandant la permission de former une seconde société dans ce comté.

Résolu : Qu'attendu la position exceptionnelle des habitants de l'île d'Orléans, le nombre de paroisses contenues dans cette île et la difficulté de communiquer avec la terre ferme, le Conseil d'Agriculture, prenant en considération l'étendue du comté, accorde la division telle que demandée par la pétition présentée ce jour.

MM. Browning et Massie font rapport qu'ils ont examiné les livres de compte du secrétaire trésorier et qu'ils ont trouvé les comptes corrects,

M. Browning, secondé par M. Blackwood, propose :

Qu'il soit permis aux sociétés d'agriculture qui se conformeront au règlement du 8 mars dernier, en ayant une exposition d'animaux, de produits de la laiterie et des manufactures domestiques, ou qui emploieront leurs fonds à l'achat d'animaux reproducteurs de choix, d'avoir un concours de récoltes sur pied, pourvu que le concours ne nuise en rien à l'exposition générale ci-dessus présentée. Adopté.

M. Ross, secondé par M. Browning, propose :

Que vû les malheureuses circonstances dans lesquelles se trouvent les habitants des comtés de Chicoutimi et du Saguenay, les sociétés d'agriculture des dits comtés soient autorisées à employer le montant de l'octroi auquel elles ont droit, de la manière qu'elles croieront la plus propre à aider efficacement les colons. Adopté.

Lecture des pétitions des comtés de Chambly, Verchères et Laprairie demandant au conseil une certaine somme d'argent comme encouragement pour être distribuée en prix au concours de ces trois comtés réunis qui aura lieu cet automne.

M. Browning, secondé par M. Ross, fait motion :

Que considérant que la division de Montarville a, la première, pris l'initiative pour organiser un concours régional, dix médailles en argent et vingt en bronze soient mises à sa disposition, pour, à son bon plaisir, être distribuées à son premier concours régional qui aura lieu dans le cours de cet automne. Adopté.

M. Massie, secondé par M. Sommerville, fait motion :

Que le comité chargé en premier lieu de faire la visite des écoles d'agriculture reçoive instruction de les visiter de nouveau et d'en faire rapport d'ici au 1^{er} de novembre prochain. Adopté.

Lecture d'une pétition des membres de la Société d'Agriculture de Shefford demandant certains changements dans les règlements généraux des Sociétés d'Agriculture :

M. Browning, secondé par M. Massie, fait motion :

Qu'un comité composé de MM. Lévêque, Benoit et Blackwood soit nommé pour examiner et étudier les règlements qui sont maintenant en existence pour le concours des fermes les mieux tenues et que ce comité fasse rapport de leur fonctionnement à la prochaine assemblée régulière du conseil. Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massie, propose :

Que le Conseil d'Agriculture de la province de Québec prie humblement l'honorable Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, de bien vouloir prendre l'initiative d'une exposition de toute la Puissance pour l'automne de 1873, laquelle devra avoir lieu dans la ville qui offrira le plus d'avantages pour cette exposition et que copie de la présente résolution soit transmise à l'Honorable Ministre d'agriculture de la Puissance. Adopté.

M. Casavant fait motion :

Qu'il est désirable que les expositions de comté et de district aient lieu à l'avenir la même année que l'Exposition Provinciale.

La discussion de cette motion est remise à la prochaine réunion du Conseil.

Résolu : Que ce Conseil reconnait qu'un bon journal d'agriculture aussi répandu que possible produirait de bons

résultats; mais que le Conseil d'agriculture ne possède pas dans le moment actuel les fonds nécessaires pour donner l'encouragement suffisant et tel que demandé à ce Conseil pour assurer l'existence et l'efficacité d'un tel journal.

Lecture d'une lettre de M. Desnoyers invitant les membres du Conseil d'Agriculture à assister à l'inauguration de l'Accadémie Commerciale Catholique de Montréal.

Et le Conseil d'Agriculture s'ajourne.

Par ordre.

GEORGES LEGLERE,

Secrétaire C. A. P. Q.

LA CONFEDERATION CANADIENNE.

La confédération canadienne embrasse maintenant un territoire ne comprenant pas moins de 3, 528, 806 milles carrés. Lorsque l'île du Prince Edouard et Terre-Neuve en feront partie, ce qui ne peut tarder, elle aura une étendue de 3, 571, 005 milles carrés ; c'est-à-dire qu'elle occupera un territoire trente-une fois plus grand que l'Angleterre et l'Irlande, huit fois plus considérable que la France et une fois et demi plus vaste que l'empire russe.

Ce chiffre total se répartit comme suit entre les différentes possessions de l'Amérique britannique du Nord :

Territoire du Nord Ouest	2,750,000 milles
Province de Québec.....	377,045 "
Colombie anglaise.....	220,000 "
Province d'Ontario.....	121,290 "
Terre-Neuve.....	40,200 "
Nouveau Brunswick.....	37,500 "
Nouvelle Ecosse.....	18,660 "
Manitoba.....	14,340 "
Île du Prince Edouard...	2,100 "

La population totale de ces possessions était l'an dernier, sans compter les sauvages, de 3,817,213 âmes.

Le mouvement du commerce, pendant l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin dernier, s'exprime par le chiffre énorme de \$170, 266, 589. Dans ce chiffre, le commerce d'importation figure pour la somme de \$96, 092, 971, et le commerce d'exportation, pour la somme de \$74, 173, 618.

Les revenus de la dernière année fiscale se sont élevés à \$19, 004, 238 et les dépenses à \$15,740, 256; ce qui laisse un surplus de \$3,263, 982.

La dette actuelle de la confédération canadienne est de \$78,209,742; ce qui, répartie sur toute la population, fait \$21.86 par tête. L'intérêt annuel, sur cette dette, s'élève à \$4,354,003; ce qui, fait \$1.21 par chaque tête.